



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Capitaine-Luc-Fortin*

No de la résolution



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE CAPITAINE-LUC-FORTIN

RÉUNION ORDINAIRE DU LUNDI 13 JANVIER 2020

Procès-verbal de la troisième réunion du conseil d'établissement tenue ce 13^e jour du mois de janvier 2020 à 19 h à l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville. 215, rue Champagnat Henryville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Johanne Savoie, directrice
- Frédéric Davignon, président du conseil d'établissement
- Eve Samson-Poirier, enseignante
- Alexandra Courtemanche, soutien
- Roxanne Dazé, parent
- Josianne Duval-Beaudin, parent
- Stéphanie Gosselin-Roy, technicienne de service de garde
- Nancy Desjardins, enseignante substitut
- Agathe Roy, enseignante substitut

ÉTAIENT ABSENTS

- Danielle Charbonneau, membre de la communauté
- Nathalie Néron, enseignante
- Mélanie Lorrain, enseignante
- Mélanie Ménard, parent
- Rachel Miclette, parent

1. Présences et ouverture de l'assemblée

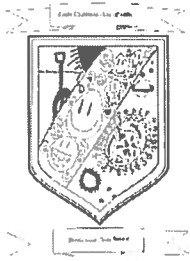
Le lundi 13 janvier 2020, le président Monsieur Frédéric Davignon, accueil les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 01 heures.

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Monsieur Frédéric Davignon.

Il est proposé par Madame Josianne Duval-Beaudin et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Capitaine-Luc-Fortin**

CLF 13-02-2020

27

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2019

Les membres du conseil qui étaient présents à la dernière séance ont préalablement lu le procès-verbal du lundi 18 novembre 2019.

Il est proposé par Madame Eve Samson-Poirier **et résolu que** le procès-verbal du 18 novembre 2019 soit approuvé tel quel.

Adopté à l'unanimité

4. Parole au public (10 minutes)

Aucun parent ne participait au public.

5. Mot du président et correspondance reçue

Aucune correspondance reçue.

6. Sujets de la direction.

a) Suivi du projet des supers- recycleurs

Madame Savoie invite Madame Nancy Desjardins à répondre aux questions des membres concernant le projet des super-recycleurs, car celle-ci l'a vécu dans l'école où elle travaillait l'année dernière.

Madame Desjardins informe les membres du conseil que la compagnie ne fournit aucun sac, que l'école doit présenter un projet supplémentaire afin d'être financée.

À l'unanimité, les membres du conseil conviennent que l'école n'ira pas de l'avant avec ce projet.

b) Révision budgétaire 2019-2020 (approbation)

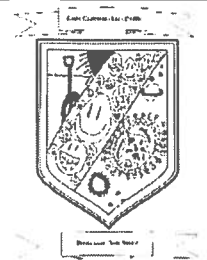
Madame Savoie présente le document de la révision budgétaire et explique les écarts.

Il est proposé par Madame Nancy Desjardins **et résolu que** la révision budgétaire soit approuvée telle que présentée

Approuvé à l'unanimité

CLF 13-02-2020

28



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Capitaine-Luc-Fortin*

- c) **Attestation des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées : Le conseil d'établissement adopte une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées ont bien été allouées aux établissements (adoption).**

Madame Savoie présente le tableau des mesures dédiées et protégées.

Il est **proposé par** Madame Agathe Roy **et résolu** que les sommes des mesures dédiées ont bien été allouées à l'établissement.

Adopté à l'unanimité

CLF 13-02-2020

29

- d) **Modifications proposées à la politique de répartition des ressources financières (RFP-03).**

Madame Savoie présente un PowerPoint indiquant les modifications proposées à la politique de répartition des ressources financières.

Il est **proposé par** Madame Stéphanie Gosselin Roy **et résolu** que les modifications soient approuvées avec réserve que la responsabilité ne vienne pas affecter les services aux élèves.

Adopté à l'unanimité

CLF 13-02-2020

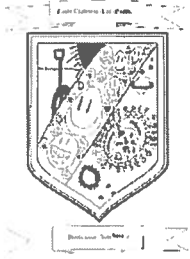
30

- e) **FDS (information).**

Madame Savoie présente aux membres du conseil d'établissement le document des fonds à destinations spéciales

- f) **Grille-horaire, grille-matière statu quo (information)**

Madame Savoie présente la grille-horaire et la grille-matière. Elle informe que ceux-ci restent statu quo. Advenant le cas qu'il y ait des modifications suite à l'injonction, les membres du conseil vont en rediscuter.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Capitaine-Luc-Fortin**

**g) Demande campagne de financement pour projet casquettes-tuques :
Viking et CLF (approbation)**

Madame Savoie invite Madame Agathe Roy à présenter son projet de vente de tuques et de casquettes.

Le tarif du fournisseur est de 12 \$ pour les tuques et de 10 \$ pour les casquettes. Et l'échantillon de broderie est 50 \$. Celle-ci veut faire des soumissions auprès d'autres fournisseurs, car elle trouve que c'est dispendieux.

Il est **proposé par** Madame Josianne Duval-Beaudin et **résolu** d'aller de l'avant avec le projet une fois que les tarifs seront convenables.

Approuvé à l'unanimité

**h) Modification de date pour la journée pédagogique mobile du 8 mai :
Visite de PML (information)**

Madame Savoie informe les membres du conseil qu'il y a deux journées pédagogiques mobiles choisies par les enseignants soit le 8 mai et le 19 juin. Ceux-ci sont sensiblement les mêmes dates que l'année dernière, mais le 8 mai a lieu la visite de la Polyvalente Marcel-Landry.

Afin de ne pas pénaliser les élèves de 6^e année, la journée pédagogique du 8 mai est devancée au 20 avril.

i) Dépistage visuel (information)

Madame Savoie informe les membres du conseil qu'il y aura un dépistage visuel effectué par un optométriste offert gratuitement à l'école pour les élèves du préscolaire. Elle présente le document d'autorisation parentale.

Dans l'éventualité où un trouble visuel serait détecté, les parents recevront un document de recommandation pour consulter un optométriste en clinique.

Ce dépistage sera effectué le 31 mars vers 9 h 30 à Henryville et vers 10 h 30 à Saint-Sébastien. Ils auront besoin de parents bénévoles.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Capitaine-Luc-Fortin

j) Photos scolaires

Madame Savoie informe les membres du conseil qu'il n'y a pas de compagnie de photo de choisi pour les photos des finissants.

Elle mentionne qu'elle veut nommer ses conditions avant de signer le contrat pour les années à venir.

La majorité des membres de l'assemblée propose **Enfant click** comme compagnie de photographe pour l'an prochain.

7. Mots de la technicienne du service de garde

Madame Stéphanie Gosselin Roy informe les membres du conseil que lors de la journée pédagogique du 31 janvier les élèves iront au cinéma et aux quilles.

La journée pédagogique du 20 avril ils iront au centre d'amusement *Machin Chouette*.

Avec un montant qui a été ajouté lors de la révision budgétaire du matériel pour le service de garde de Saint-Sébastien sera acheté, ils ont également reçu un don de jeux.

L'année prochaine, le local du service de garde de Saint-Sébastien devrait être dans le local d'arts à côté des casiers, car ce n'est pas pratique qu'il soit au deuxième étage.

8. Mots de la représentante du comité de parents (Rachel Miclette)

Madame Rachel Miclette est absente.

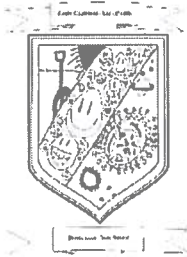
9. Mots de la représentante de l'OPP à Henryville

Madame Roxanne Dazé informe les membres du conseil que la campagne de financement des recettes en pot s'est très bien déroulée.

10. Mots de la représentante du comité de parents de Saint-Sébastien

Madame Josianne Duval-Beaudin informe qu'il y a un essoufflement auprès des parents bénévoles qui s'impliquent depuis des années. Les nouveaux parents arrivés ne s'impliquent pas. Elle propose qu'un appel à tous soit fait qu'on fasse un appel à tous.

Le brunch a été difficile.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Capitaine-Luc-Fortin**

Elle mentionne que les parents bénévoles doivent trouver une façon de mieux communiquer avec les membres du personnel de l'école.

La campagne de financement des fromages Kaiser s'est bien déroulée.

La prochaine campagne de financement sera le souper spaghetti annuel.

11. Varia

Madame Savoie informe les membres qu'il y aura une orthophoniste une fois par semaine pour les deux édifices. Elle fera des suivis des enfants ayant des problématiques qui ont dépisté l'année dernière et elle fera du dépistage auprès des élèves de maternelle.

12. Question du public (10 min)

Aucun

13. Levée de la réunion

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est **proposé par Madame Roxanne Dazé** que la séance soit levée à 21 h 05.

Approuvé à l'unanimité.

CLF 13-02-2020

32

Président

Direction